



Section 36 Sociologie et sciences du droit

Motion

Sur la réduction chronique, dramatique et délétère du nombre de postes de chargé.e de recherche ouverts au concours

Dans le cadre des concours chercheurs 2021, la section 36 devra, une fois de plus, examiner des centaines de dossiers d'excellent niveau, après avoir travaillé pendant plusieurs semaines, pour seulement quatre postes de chargé.e de recherche ouverts au concours. Dans son dernier rapport de conjoncture, la section a souligné avec force le fait que sa démographie était alarmante en raison du faible nombre de postes qui, depuis plusieurs années, lui sont attribués. Elle déplore profondément cette situation qui entérine une précarité grandissante parfaitement injustifiable et délétère pour la qualité et le rayonnement de la recherche française - situation que la loi de programmation de la recherche (LPR) risque d'amplifier à l'avenir avec l'augmentation programmée des postes précaires et la stagnation, à un niveau historiquement bas, des recrutements qui seront loin de compenser les départs à la retraite. Surtout, la section comprend le découragement de tous ces excellent.e.s jeunes chercheur.e.s dont les perspectives d'une vraie carrière sur des postes pérennes disparaissent chaque année davantage ; elle partage également l'épuisement des collègues qui accompagnent ces jeunes docteur.e.s, en ayant de moins en moins de chances de pouvoir un jour les retrouver des comme collègues à part entière. Contreproductive sur un plan scientifique et institutionnel, cette politique est inacceptable sur le plan humain et marque aussi un profond mépris pour notre intelligence collective.

Jay ROWELL,
président de la section 36

Motion adoptée le 25 novembre 2020
20 votants : 20 oui, 0 non, 0 abstention

Destinataires :

- M. Antoine PETIT, président-directeur général du CNRS
- M. Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS
- Mme Dorothee BERTHOMIEU, présidente du Conseil scientifique du CNRS
- M. François-Joseph RUGGIU, directeur scientifique de l'Institut national des sciences humaines et sociales du CNRS
- Mme Sandrine LEFRANC, directrice adjointe scientifique de l'Institut national des sciences humaines et sociales du CNRS